



Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves

Contribuons à l'AVENIR
des ENFANTS en toute INDEPENDANCE



Veille à ce que les élèves restent le centre d'intérêt prioritaire du système éducatif.

Etudie les propositions de l'Éducation nationale et intervient auprès du Ministère.

Témoigne au Sénat et à l'Assemblée nationale, sur les sujets de l'Éducation nationale, devant les commissions de la culture et de l'enseignement.

Vigilant à la mise en application de la loi sur l'intégration des enfants différents.

Porte son action dès l'accueil des enfants en maternelle, sur la remédiation immédiate.

Porte son attention sur le contenu du socle commun de connaissance, de compétence et de culture.

S'attache à la mise en place de l'architecture des études au lycée.

Attentif à une orientation choisie qui doit être synonyme de droit à une formation qualifiante pour tous.

Union
Nationale
des Associations
de Parents
d'Élèves



Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves

Contribuons à l'AVENIR
des ENFANTS en toute INDEPENDANCE



Veille à ce que les élèves restent le centre d'intérêt prioritaire du système éducatif.

Etudie les propositions de l'Éducation nationale et intervient auprès du Ministère.

Témoigne au Sénat et à l'Assemblée nationale, sur les sujets de l'Éducation nationale, devant les commissions de la culture et de l'enseignement.

Vigilant à la mise en application de la loi sur l'intégration des enfants différents.

Porte son action dès l'accueil des enfants en maternelle, sur la remédiation immédiate.

Porte son attention sur le contenu du socle commun de connaissance, de compétence et de culture.

S'attache à la mise en place de l'architecture des études au lycée.

Attentif à une orientation choisie qui doit être synonyme de droit à une formation qualifiante pour tous.

Union
Nationale
des Associations
de Parents
d'Élèves

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS JOUVET Achères

**VOTEZ POUR VOS REPRESENTANTS DE PARENTS
D'ÉLÈVES !**

LE VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

De 14h30 à 18h30

Dans l'entrée de l'école.

Un parent = un vote

Nous nous proposons d'être vos représentantes et vos porte-paroles auprès de l'école et de la Mairie.



Blandine LANZA - Marielle DROUET - Virginie GUILLOT - Lila KHOUDOUDOUR -
Angélique JEANNEL - Bitssam BENDARHOU - Elsa VARLET - Caroline BOSQUET -
Audrey BEILLOT - Sophie BACHELIER - Cora FIRMIN - Amel ZIGHEH

Vous pouvez nous joindre par courriel à l'adresse mail commune des parents
d'élèves : parents.eleves.louisjouviet78@gmail.com

Ou sur notre page Facebook : « [Parents Autonomes A.A.P.E.M.](#) »

Notre mission :

- Vous informer et être votre relais auprès de l'école et de la Mairie.
- Participer aux trois conseils d'école et aux trois conseils périscolaires.
- Donner un avis et faire des suggestions sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : projets, festivités, sorties, intérêts des enfants en matière d'hygiène, de sécurité, de restauration scolaire, d'intégration des enfants handicapés.

Nos actions :

Les années passées :

- ✓ L'engagement de l'AAPE sur Achères a permis des ouvertures de classes ou d'éviter des fermetures sur plusieurs groupes scolaires de la ville ; l'obtention de moyens supplémentaires en termes de professeurs, matériels ou d'encadrement périscolaire.
- ✓ Mise en place de la **Charte du parent accompagnateur**.
- ✓ Participation des parents d'élèves aux **commissions des repas** pour les écoles maternelles et primaires.
- ✓ Festival du Livre ; ateliers créatifs lors du **Goûter Givré** ; **Buvette** lors des **Portes Ouvertes**

Cette année :

- Mobiliser et fédérer les parents autour des projets de l'établissement (Bourse aux livres ; Kermesse ; sorties, etc.)
- Créer du lien entre les parents et l'école

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE

Voter, c'est facile !

Vous pouvez voter de deux manières :

*par correspondance : Attention, une enveloppe par parent !

- 1- Glissez le bulletin de vote (sans surcharge ni rature) dans la petite enveloppe bleue.
 - 2- Puis mettez-la dans la grande enveloppe au nom de l'école. Fermez l'enveloppe
- 3- Au verso : Votre Nom, votre adresse Et **SIGNEZ**

Vous avez alors jusqu'au **12 octobre** pour faire parvenir votre enveloppe à l'école, par la Poste ou en la donnant le jour J à l'enseignant de votre enfant.

*sur place, dans l'entrée de l'école

Le vendredi 12 octobre de 14h30 à 18h30